

ÉCHO DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 14 SEPTEMBRE 2022

Subventions culturelles



SUBVENTIONS CULTURELLES

Soierie vivante, L' Aquarium, L'archipel, le Théâtre de la Croix-Rousse : plusieurs associations artistiques et culturelles se voient attribuées des subventions leur permettant de déployer leurs activités.

Présentation du rapport sur « l'attribution de subventions d'investissement à 26 associations œuvrant pour la création et la diffusion artistique », par Samuel Mecklenburg, adjoint à la culture, lors du Conseil d'arrondissement du 4^{ème} du 14 septembre 2022.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4^{ème} du 14 septembre 2022](#)

➔ Prochain Conseil d'arrondissement : 19 octobre 2022, à 18h45.
En salle du Conseil ou sur [la chaine YouTube de la mairie du 4^{ème}](#)

SAMUEL MECKLENBURG, rapporteur :

La délibération va concerner l'attribution de subventions d'investissement à 26 associations qui œuvrent pour la création et la diffusion artistique pour un montant global de 250 000 euros.

Alors non Lyon BD Festival a pris ses quartiers dans le 1^{er} arrondissement donc on ne passera pas la délibération ici.

En ce qui concerne le 4^{ème} arrondissement, je suis très heureux de vous proposer d'approuver l'attribution des montants suivants :

- 25 000€ pour le Théâtre de la Croix-Rousse qui renouvelle ses équipements informatiques.
- 2 000€ pour la « Compagnie du Subterfuge » (avec qui nous travaillons notamment un projet à destination des jeunes du quartier Pernon).
- 10 000€ pour « l'Aquarium Ciné Café » dont les ateliers de co-réalisation menés par une dizaine de professionnels prennent cette année une envergure inédite.
- 2 000€ à « l'Archipel » pour l'acquisition de matériel de prise de vue.
- Et enfin 5 000€ pour la « Soierie Vivante » qui se dote d'un logiciel de billetterie et du système informatique associé.

Le rapport est adopté à l'unanimité.